# COMMUNIQUÉ OFFICIEL – 24 NOVEMBRE 2026

**Un aéronef militaire abattu au-dessus de Minembwe, recours aux mercenaires étrangers et protection des populations congolaises**

Le Front pour la Refondation de la Nation (FRN) condamne fermement les bombardements des civils à l'aide des avions de chasse, des avions civils reconvertis à des fins militaires et de drones de différents types, qui font des milliers des victimes au sein de la population civile et d'importantes destructions dans la partie Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Il condamne également le recours aux mercenaires étrangers dans les opérations militaires conduites par le régime de Kinshasa et ses alliés, sur le territoire national.

En effet, le dimanche 22 novembre 2026, un aéronef militaire de type Cessna 208B, Grand Caravan (AC-208 Eliminator), portant le numéro d'immatriculation T9-TRB, avion léger d'attaque, au départ civil mais transformé et équipé de points d'emport sous les ailes aux fins porter et de lancer des bombes et missiles à guidage de précision, a été abattu et ses vestiges logent désormais à Kalongi, à une dizaine de kilomètres de Minembwe, centre. Cet avion est l'un de deux qui décollaient régulièrement de Kalemie et semaient la mort et la destruction des infrastructures dans les Hauts plateaux.
Deux des quatre occupants ont perdu la vie. Les deux survivants identifiés sont des ressortissants, sud-africain en la personne de Alexander VILLETTE et Jordan MUGALYA de nationalité Ougandaise, tous deux mercenaires.

Le communiqué de l'État-Major des FARDC du 23 novembre, faisant état de la disparition d'un aéronef militaire, sans toutefois apporter de précisions sur la nationalité des membres de son équipage ni sur les circonstances de leur engagement, s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de manipulation permanente de l'opinion nationale et internationale sur la guerre qu'il impose aux congolais.

La capture de ces mercenaires rappelle le précédent de janvier 2025, lorsque plus de 300 mercenaires, principalement roumains, engagés aux côtés des FARDC, avaient été évacués à la suite de la libération de Goma.

Le FRN rappelle que le recrutement, le financement et l'utilisation de mercenaires contreviennent aux principes consacrés par la Convention de l'OUA sur l'élimination du mercenariat en Afrique du 3 juillet 1977, ratifiée par la RDC le 13 juillet 1979, notamment en son article 6, ainsi que par la Convention internationale des Nations unies contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires du 4 décembre 1989, signée par la RDC le 20 mars 1990.

E-mail : revolutionconstitutionnelle@gmail.com

Il convient de souligner que tous ces bombardements interviennent dans un contexte humanitaire particulièrement alarmant, marqué par un blocus et un encerclement de la population instaurés depuis la mi-2025, par les forces coalisées du régime de kinshasa, notamment les FARDC, FDNB, FDLR, milices Wazalendo ainsi les mercenaires étrangers, ayant pour objectif de tuer par la faim, la privation de soins médicaux et des biens de première nécessité.
Le FRN note avec gravité et indignation, le silence de la communauté internationale au sujet des bombardements des civils, de l'utilisation des mercenaires et du blocus visant à utiliser la famine comme méthode de guerre.

Le FRN réaffirme son engagement à protéger la vie, la dignité et les droits fondamentaux de chaque Congolais vivant dans le territoire libéré. Il met en garde le régime de Kinshasa et ses forces coalisées contre la poursuite des bombardements visant les sites civils. Ainsi, tout drone, tout appareil volant qui représentera une menace sur la population, subira le même sort que celui abattu et dont les FARDC sont à la recherche.

Fait à Goma, le 24 novembre 2026

Lawrence KANYUKA

Chef de Département de la Communication
& Porte-Parole du FRN

E-mail : revolutionconstitutionnelle@gmail.com